**Procès-verbal**

**3ème conseil de l’école maternelle « Hélène Boucher »**

**Jouars-Pontchartrain**

**Vendredi 09 juin 2017**

**Présents :**

**Représentants mairie :** Mr Lemoine, Maire de Jouars-pontchartrain,

Mme Duterque, conseillère municipale chargée des affaires scolaires

Mr Merlin, coordonnateur Enfance loisirs

**Enseignantes** : Mme Deveix Directrice de l’école maternelle H.Boucher enseignante en PS-MS, Mme Alamarguy Emmanuelle (PS-GS), Mme Noussan Armelle (GS), Mme Lannoy Sylviane (PS), Mme Vincent Catherine (MS), Mme Flageolet Sandrine (PS-MS), Mmes Mailfert Camille et Amélie Semart-Ponchel (PS-GS).

**Membre du RASED** :Mme Lamy\_Parquet psychologue scolaire

**ATSEM** : Mme Viel, Mme Massa

**Parents d’élèves**: AAPE : Caroline Godin, Agnès Lenain, Aurore Pilatre, Magali Rouault.

FCPE : Karine Monceau-Philippot

**-Prévision sur les effectifs de la rentrée 2017 et composition des classes**

Actuellement sont inscrits à l’école, pour la rentrée de septembre 2017, 63 PS, 76 MS, 72 GS au total 211 élèves, soit une moyenne, pour 7 classes, de 30/31 élèves. La grille NODER des Yvelines *(Norme Départementale de Référence)* prévoit, en maternelle, une moyenne de 32,5 élèves par classe pour obtenir une ouverture de classe.

À noter que de nouvelles inscriptions pour la rentrée de septembre ne sont pas exclues.

Dans le cas de l’école, il faudrait atteindre l’effectif de 228 enfants pour permettre l’ouverture d’une 8ème classe. Ce qui, en fait, si le total des inscriptions atteignait ce nombre *(ce qui est peu probable à cette date)*, ferait passer la moyenne par classe à 28/29 élèves.

Les représentants des parents demandent si, dans la mesure où les locaux le permettent, une action de leur part pourrait faire ouvrir une classe bien que les chiffres soient en dessous des moyennes prévues. Un contact avec Mme Allora, l’ Inspectrice de la circonscription de Beynes est prévu.

**-Organisation de la rentrée septembre 2017 : accueil des petits, personnes en renfort.**

Les répartitions des classes ne sont pas encore définies, différentes solutions sont étudiées par l’équipe d’enseignante. Il faut tenir compte du nombre d’élèves par niveau. Au vu de la composition de l’effectif de l’école, il y aura forcément des classes à double niveaux l’année scolaire prochaine.

L’expérience de cette année de mettre des petits avec des moyens ou avec des grands a été plutôt positive. Elle a permis d’avoir des groupes réduits l’après midi, pendant la sieste des petits. De plus, elle a donné lieu à des situations d’échange et d’aide des plus grands aux plus petits.

Une nouvelle enseignante arrivera dans l’équipe l’an prochain.

Les 2 premières semaines de la rentrée, les parents d’élèves accompagneront les enfants jusqu’aux classes. Ensuite, en raison des mesures de sécurité, liées au plan Vigipirate, les parents ne rentreront plus dans les locaux de l’école. Les élèves seront accueillis, à l’entrée principale de l’école par les ATSEM, les moyens et les grands se rendront seuls dans leur classe et les petits seront accompagnés dans leur classe par une ATSEM. Ce délai de 2 semaines semble un peu court, les petits ayant encore du mal lors de la séparation d’avec les parents. Une demande est faite afin que l’accompagnement par les parents des petits dans les classes se prolonge jusqu’aux vacances de Toussaint. Cela semble difficile, vis-à-vis des frères et sœurs, cela engendrerait une frustration.

M. Merlin ne sait pas encore s’il y a une possibilité de faire intervenir une (ou un) animatrice (teur) dans les classes de petits pour les 2 premières semaines de la rentrée afin d’aider à accueillir les nouveaux élèves. Cette mesure avait été mise en place pour les rentrées précédentes.

**-Intervention de Mme Lamy-Parquet psychologue scolaire membre du RASED** [**( réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté**](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjwr66q1MfUAhUKthoKHT5_CFYQFggvMAE&url=http%3A%2F%2Fwww.education.gouv.fr%2Fcid24444%2Fles-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased.html&usg=AFQjCNE_kxkODV9SMg6xtmbKZUWN4qM9fw&sig2=XZFL3b2wAjpyD5jIiQNncw)**)**

Composition et rôle du RASED :

-Une psychologue Mme Lamy - Parquet (qui part sur un autre secteur et sera remplacée par Mme Defay). Elle intervient pour des observations à la demande des enseignantes, elle suit et participe aux équipes éducatives pour les élèves ayant un PPS *(projet personnalisé de scolarisation)*, elle fait également des bilans pour certains élèves de GS pour dépister d’éventuelles difficultés avant le passage au CP.

- un maître E M. Caradec *(aide à dominante pédagogique)* Il a pratiqué, cette année, auprès des GS, un dépistage de difficultés en phonologie.

- un maître G Madame Patricia Mallard *(aide à dominante rééducative et action de prévention)*

Toute prise en charge, individuelle ou en petit groupe, est soumise à l’autorisation parentale.

En début d’année scolaire, une aide a été apportée, par les personnes du réseau, afin d’accueillir les petits et d’atténuer leur angoisse liée à la séparation. Cette aide sera reconduite à la prochaine rentrée.

En septembre 2017, une classe « ULIS » *(unités localisées pour l'inclusion scolaire)* ouvre à l’école élémentaire « Jacques Prévert ». C’est un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.

 **-Les rythmes scolaires**

Il a été annoncé que les maires auraient la possibilité de réorganiser les rythmes scolaires.

Les représentants des parents d’élèves diffuseront un sondage par le biais du « portail familles » de la mairie, dès lundi 12 juin.

Après un tour de table au cours du conseil, le retour à la semaine des 4 jours, *(lundi, mardi, jeudi et vendredi)* avec 6h de classe par journée et rétablissement du centre de loisirs le mercredi matin, est souhaité à l’unanimité par les enseignantes et les ATSEM présentes, également par les représentants AAPE qui indiquent que la tendance de l’opinion des parents qu’ils ont interrogés est également pour cette proposition, la FCPE émet des réserves quant aux contrats d’animateurs des TAP non renouvelés ou rompus. M. Merlin annonce que 3 d’entre eux partent de toutes façons, donc il s’agirait de ne pas recruter.

M. Le Moine admet que cela permettrait une réduction de coût (un ramassage scolaire en moins, un effectif d’animateurs réduit) Néanmoins, il réserve son opinion.

Les motivations de ce choix sont la fatigue des enfants constatée depuis la mise en place du rythme scolaire sur

9 demi-journées, la multiplication des moments d’activités « dirigées » dans la journée des enfants avec les « TAP », le manque de moments de rencontre avec les parents (*qui ne peuvent venir chercher leur enfant à 15h30 ),* la différence des horaires entre élémentaire et maternelle…

Une réunion concernant les rythmes scolaires aura lieu le 22 juin en présence des représentants municipaux, des directrices des écoles, d’enseignants et des représentants des parents d’élèves.

**-Précision quant à la remise des « livrets de réussites »**

Les livrets de réussites ont été remis une première fois aux parents donnant lieu à des rencontres avec les parents. Ils seront à nouveau remis fin juin.

Une synthèse des acquis des élèves en fin d'école maternelle est établie. Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1, est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en 1ère année du cycle 2, et communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève.

**-Le budget de l’école (demande des enseignants que le matériel commun à l’école et au centre soit financé par les 2 parties)**

Le budget 2017 alloué par la mairie est le même que pour l’année 2016, soit 32,60€ par enfant en fonctionnement, ……..pour les transports et pour l’investissement, les demandes sont étudiées au cas par cas.

Le matériel de l’école qui a été détérioré ou perdu au cours de son utilisation par le centre de loisirs sera listé. Cette liste sera adressée à M. Merlin afin que les achats soient faits avec les crédits du centre de loisirs.

**-Point sur les travaux demandés et les travaux effectués: demande pour qu’un point soit fait avec le CTM avant les grandes vacances.**

Une liste de travaux demandés par les enseignantes a été adressée au maire et au CTM.

M. Samson responsable du CTM a donné des réponses positives pour certains travaux :

Réfection du revêtement du chemin d’accès à l’école et aménagement d’une rampe d’accès aux fauteuils roulants devant le centre de loisirs, peinture pour une classe *(Mat 17)* et la tisanerie *(Mat 7)* , marquage au sol dans la cour pour les rangs des classes (*les plans sont à fournir*), remplacement d’une poubelle extérieure scellée, remplacement des vitres fendues *(Mat 7 et 8),* réparation des vasistas qui se ferment mal, remplacement des stores cassés, aménagement d’un chevalet, installation d’étagères dans une classe (*Mat 8*)…

Mme Mailfert, dont la classe va être repeinte, demande à ce que l’on change le bac de sa classe contre un petit lavabo afin de gagner de la place.

**-Demande des parents d’évoquer le sujet des jeux dangereux.**

Cette question vient après un incident survenu lors du moment de cantine en élémentaire. Incident auquel M. Merlin a fait suite en invitant les parents à une conférence sur le sujet.

En ce qui concerne l’école maternelle, le sujet n’a pas été abordé auprès des élèves car il n’y a pas eu lieu. Lorsque l’utilisation des écharpes ou des foulards est détournée, les enseignantes interviennent.

**-La cantine et date de la prochaine « commission des menus » au cours de laquelle peuvent être abordées certaines questions relatives à la cantine**

Une commission cantine a lieu le 19 juin. Les représentants des parents d »élèves y sont conviés. Les questions concernant le gaspillage et le nombre de plats servis pourront y être abordées

**-Date de la réunion des nouveaux parents**

La réunion des nouveaux parents et des nouveaux élèves aura lieu le vendredi 23 juin à 18h.

Les enseignantes des petites sections ainsi que les ATSEM y seront présentées et s’en suivra une visite de l’école.

**-Visite des enfants de la crèche arrivant à l’école en septembre**

Les enfants de la crèche de Jouars-Pontchartrain qui fréquenteront l’école en septembre ont été reçus, en 2 fois, dans les classes de Mmes Deveix et Lannoy, le 1er et le 8 juin. Ils ont participé à une demi-matinée de classe.

**-Point sur la kermesse.**

La kermesse organisée par l’association « Les écoles chartripontaines en fête » a lieu le samedi 10 juin de 12h00 à 16h30 dans la cour de JP2.

**-Événements de fin d’année : les sorties de fin d’année et le spectacle de danse.**

Tous les moyens de l’école se sont rendus à la caserne des pompiers de Montfort l’Amaury, le mercredi 19 avril.

La classe de PS de Mme Lannoy s’est rendue à Tacoignières pour une activité Poney le lundi 22 mai et la classe PS/GS de Mme Alamarguy s’y rendra le 19 juin.

La classe PS/MS de Mme Deveix ira à la ferme de Gally le mercredi 14 juin pour une visite guidée des animaux.

La classe de GS de Mme Noussan ira également à la ferme de Gally le 21 juin pour une animation jardinage.

La classe de MS de Mme Vincent et la classe de PS/MS de Mme Flajolet sont allées à « acrobranche » à la base de loisirs de St Quentin le 2 juin.

La classe de Mme Mailfert ira pique-niquer en forêt.

Un bal organisé par l’école maternelle aura lieu le samedi 1er juillet matin, dans la cour de JP3. Un orchestre de 3 personnes dont M. Michaël Sanchez, le conseiller pédagogique en musique, fait partie, l’animera. Chaque niveau présentera 2 ou 3 danses.

C'est-à-dire que toutes les PS présenteront les 2 mêmes danses, toutes les MS présenteront les 2 mêmes danses et même chose pour les GS. À la suite de cela, les parents seront invités à danser avec les enfants. Le coût de l’orchestre étant de 300€, une participation sera demandée.

**-Animation sportive organisée par les animateurs du centre de loisirs.**

Les animateurs du centre de loisirs ont organisé des «olympiades » auxquelles tous les enfants de l’école ont participé et à l’issu desquelles ils ont tous remporté une médaille.

L’équipe enseignante remercie les animateurs et les félicite pour la bonne organisation.

**-Désignation de vérificateurs aux comptes du bilan OCCE en septembre (date à définir)**

Mme Alamarguy tient la comptabilité et annonce qu’il reste actuellement 2459€ sur le compte OCCE. Les sorties restent à régler, une partie est financée par la Coop. Et une autre est pris en charge par l’association « Les écoles chartripontaines en fête ». Les vérificateurs aux comptes restent à être désignés.

**-Les départs et les arrivées au sein de l’équipe éducative.**

Mme Catherine Vincent prend sa retraite et Mme Carole Blond la remplace.

Mlle Tifany Cordeiro est arrivée cette année comme ATSEM remplaçant Mme Marie-Noëlle Even